

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Nord-Tourcoing, Trois mois, 12.00; Six mois, 24.00; Un an, 48.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, etc. La France et l'Étranger, les frais de poste en plus. Le prix des Abonnements est payable d'avance.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES & JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Annonces: la ligne, 25 c.; Réclames: 30 c.; Faits divers: 50 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. Guinand, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAURENT & Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires.

ROUBAIX, 7 DÉCEMBRE 1879

DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'AFFAIRE GENT Paris, 7 décembre, 9 h. m. M. Madier-Montjau persiste dans sa résolution de présenter une interpellation sur l'affaire Gent, gouverneur de la Martinique révoqué.

INTERPELLATION LOCKROY Les termes de l'interpellation Lockroy ne sont pas encore arrêtés.

ALLOCATION DE CRÉDITS La Commission du budget a voté hier un crédit de 1,400,000, alloué aux pensions civiles et un autre de 50,000 destinés aux études du chemin de fer transatlantique.

RAPPORT DE M. BERT Le rapport de M. Paul Bert sur la réforme de l'instruction passe en revue tous les articles développant les raisons qui militent en faveur de leur adoption.

L'accord entre M. Bert et le ministre de l'instruction se fera lors de la discussion publique.

LETRE DE PARIS

de notre Correspondant particulier

Paris, le 6 décembre 1879.

Toute la politique se résume aujourd'hui dans les dissertations des journaux sur la situation faite au ministère par le vote d'avant-hier. Les organes opportunistes fort déconcertés, il y a vingt-quatre heures, ont repris leur aplomb habituel et pour eux tout continue à être pour le mieux dans la meilleure des Républiques.

Ne leur dites pas que M. Waddington parlant au nom du cabinet, refuse absolument l'amnistie plénière, qu'il fait des réserves au sujet de la liberté de la presse, du droit de réunion et d'association, de l'immovibilité de la magistrature et de la gendarmerie, les opportunistes paraissent convaincus que le ministère sera obligé de céder sur chacun de ces points aux gauches avancées, parce que mieux que toutes les autres fractions de la majorité, elles représentent l'opinion du suffrage universel. En attendant, avertis par l'ordre du jour de M. Devès, les ministres seront tenus de se montrer plus énergiquement républicains que par le passé, et par cela seul, les amis de M. Brisson et Floquet n'ont pas à se plaindre du résultat de la séance de jeudi.

Ce qui est certain, c'est que les radicaux de la Chambre continuent à agir absolument comme par le passé. Non-seulement l'interpellation de M. Madier-Montjau sur l'arrestation de M. Gent tient toujours ainsi que je l'écrivais hier, mais M. Lockroy se prépare à l'êter le terrain relativement à l'amnistie, en demandant compte au ministère de la façon dont il a exécuté la loi du 3 mars. Ces deux interpellations soumises à l'examen de l'extrême gauche et de l'Union républicaine, seront déposées la semaine prochaine.

En ce qui concerne l'affaire Gent, l'amiral Jauréguiberry voudrait qu'elle fût vidée immédiatement, contrairement à l'avis de ses collègues qui estiment que le débat parlementaire ne saurait se produire qu'après le 21 décembre dans l'intérêt de la liberté d'élection qui doit avoir lieu ce jour-là à Orange. Il est probable que ce dernier avis l'emportera.

Quant à l'interpellation de M. Lockroy, il est à craindre que les 221 voix qui ont donné avant-hier gain de cause au gouvernement ne se retrouvent pas pour faire prévaloir l'ajournement des explications ministérielles, qu'elle ne soit l'occasion de vives récriminations qui auront pour résultat d'accroître les divisions de la majorité. C'est même en prévision de ce résultat que

M. Gambetta insiste, dit-on, pour que l'interpellation ne vienne pas utilement avant la session de 1880.

On sait, aujourd'hui, que ce n'est pas seulement afin de faire considérer leur défaite comme non avenue que les amis de MM. Brisson et Floquet se sont dispensés de prendre part au vote de l'ordre du jour proposé par M. Devès, les opportunistes espéraient que les droites s'abstiendraient également et que par suite le scrutin serait annulé, attendu qu'aux termes du règlement il faut, pour qu'un vote soit valable qu'il comprenne au moins la moitié des membres de la Chambre. Or, dans la circonstance, il se serait seulement trouvé 221 votants. Aussi les feuilles du parti affectées de dire ce matin à leurs lecteurs, que ce sont les réactionnaires qui ont sauvé le Cabinet, ce qui, pour les lecteurs républicains, est le comble de l'ignominie.

Il ne paraît plus que M. Le Royer doive se retirer, ainsi que le bruit en était répandu encore hier. La retraite du garde des sceaux n'aurait plus lieu que dans le courant de Janvier, peu après l'ouverture de la session de 1880. En revanche les battus d'avant-hier s'efforcent de représenter M. Waddington comme de plus en plus découragé et comme étant sur le point de résigner sinon le portefeuille des affaires étrangères, du moins la présidence du Conseil. Inutile d'ajouter que ces rumeurs ne reposent sur rien de sérieux.

C'est lundi prochain, le 8 décembre, et c'est le 24 au plus tard, que prendra fin la session extraordinaire de 1879. Il y a donc en tout pour la Chambre possibilité de tenir huit séances pendant les deux semaines qui nous séparent encore des fêtes de Noël. Or, la présidence des gauches et de leurs organes c'est que pendant ces huit séances, la Chambre procédera à la discussion générale des projets concernant la réforme des tarifs douaniers, qu'elle discute et vote la loi relative au droit de réunion, et qu'elle aborde le débat du grand projet de réforme de l'enseignement primaire dont M. Paul Bert est le rapporteur; le tout sans préjudice des interpellations Madier-Montjau et Lockroy, dont je vous ai parlé plus haut. N'est-ce pas le cas d'appliquer le proverbe et de dire à la majorité qu'elle a comme toujours les yeux plus grands que le ventre. Du reste, instruit par l'expérience, le public ne se laisse plus prendre à ces airs de pourfendeur de besogne, et c'est tout au plus s'il imagine que les interpellations seront menées à bonne fin. Ce qu'il demande en tout cas, c'est qu'aucune complication nouvelle ne vienne s'opposer au calme nécessaire aux transactions de la fin de l'année.

La liquidation de novembre s'est mieux passée à la Bourse de Paris qu'on ne le supposait généralement. L'argent a été abondant, et si les reports sur les rentes ont été un peu tendus, ils sont descendus pour les valeurs à un niveau qui n'a nullement dépassé les limites ordinaires. En somme, la situation générale du marché est considérée comme satisfaisante. Les exportations de numéraire en vue d'acquisition de céréales, paraissent terminées, et l'on n'appréhende plus une nouvelle élévation du taux de l'escompte. D'autre part, le vote de confiance obtenu par le ministère permet d'espérer qu'au moins jusqu'à la session prochaine, nous jouirons d'une tranquillité relative qui ne pourra que profiter aux affaires.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que, dans ces conditions, on n'aperçoit à la Bourse aucune cause de baisse, et qu'il n'est pas impossible que la spéculation veuille es-

sayer d'une nouvelle campagne de hausse. Dans tout les cas, l'épargne fera bien de réfléchir avant de s'engager, au moins avant l'année prochaine, attendu que la baisse est traditionnelle en décembre, et il est inutile de vous dire pourquoi.

Le dernier bilan de la Banque accuse une diminution très-sensible dans le portefeuille, diminution qui s'élève à 67,593,273 fr. 84 c. L'encaisse a perdu 4,003,264 fr. 20 c. et la circulation des billets s'est accrue de 14,271,748 fr. Les comptes courants des particuliers ont diminué de 61,468,912 fr. 43 c. et celui du Trésor de 15,112,953 fr. 53. Les bénéfices de la semaine s'élèvent à 639,063 fr. 99.

Le marché de la Bourse a été aujourd'hui assez bon. Le 3 1/2 % s'est tenu de 115.80 à 115.90 le 3 0/0 de 83.45 à 83.55 et l'amortissable de 83.75 à 84 fr. Les communications télégraphiques étant meilleures qu'hier, on a reçu les premières cotes de Vienne, Berlin, Francfort et Londres, et ces cotes constatent une grande fermeté. Les consolidés sont en avance de 1/8 à 97 9/16. La Banque de Paris est à 875, la société générale à 450, la Banque d'escompte à 320 et 825. Le 3 0/0 italien se négocie de 81.50 à 81.65. Le 3 0/0 clôture à 83.50 (hausse 2 cent.); l'amortissable à 84.32 (hausse 2 cent.); le 5 0/0 à 115.82 (hausse 2 cent.).

Ainsi que je vous l'indiquais plus haut, la Chambre va nécessairement comprendre qu'elle est dans l'impuissance la plus absolue d'épuiser d'ici à la fin de la session, l'ordre du jour surchargé qu'elle a cru pouvoir s'imposer. M. Gambetta lui a donné, ce matin, un premier avertissement qui le rend fort pénal. Une entrevue a eu lieu dans la matinée entre M. Malézieux et M. Gambetta.

M. Malézieux a déclaré que la discussion du tarif de douanes ne pourrait venir vraisemblablement que dans la dernière quinzaine de décembre. M. Gambetta a représenté au président de la Commission des tarifs l'intérêt qu'il y a à hâter le dépôt du rapport, la discussion ne pouvant pas venir utilement devant les Chambres au moment où la session actuelle serait à la veille d'être terminée. Bien d'autres projets seront mis à l'écart pour la même cause.

On s'est beaucoup occupé, dans les derniers jours par une minorité de députés, mais ce n'est pas tout. Parmi les 221 nous avons vu, sans aucun étournement, figurer les noms suivants: MM. les ministres Cochery, Jules Ferry, Lepère, Tirard, MM. les sous-secrétaires d'Etat: Givré, Goblet, Martin-Feuille, Sidi-Carnot, Turquet.

On lit dans le Journal Officiel: Le marché des bureaux-poste ambulants s'est trouvé entravé dans la nuit du 4 au 5 décembre et dans la matinée du 5 par l'amoncellement des neiges, au point que cela s'était déjà produit la veille. La situation s'est même aggravée dans la nuit du 4 au 5, et la circulation s'est trouvée interrompue le 5 au matin, sur toutes les grandes

lignes aboutissant à Paris. — Il en est résulté qu'aucun des trains transportant les bureaux-poste ambulants qui devaient quitter Paris le 5 au matin n'a pu être expédié à l'heure normale et que la plupart d'entre eux n'avaient pas encore pu partir de Paris à 3 heures de l'après-midi. D'un autre côté, aucun des bureaux-poste ambulants de nuit qui devaient arriver à Paris le 5 au matin n'est parvenu en temps utile pour que les correspondances y soient distribuées à l'heure normale. A 3 heures du soir il n'était encore arrivé à Paris qu'une partie de ces bureaux ambulants, savoir:

Ceux d'Épernay, dont les correspondances ont été comprises dans la 3^e distribution, au lieu de la première. Ceux de Calais, de Belfort et de Lille, dont les correspondances ont été comprises dans la 4^e au lieu de la 3^e distribution. Ceux d'Avricourt, de Châlons et de Valenciennes dont les correspondances ont été comprises dans la 5^e distribution au lieu de la 1^{re}.

Les dépêches de tous les autres bureaux ambulants de nuit, c'est-à-dire celles des lignes d'Angers, Bordeaux, Brest, Cherbourg, Clamecy, Clermont-Ferrand, Givet, Granville, Le Havre, Lyon, Marseille, Nantes, Périgueux, Pontarlier, La Rochelle et Toulouse n'étaient donc pas arrivées à Paris le 5 décembre à 3 heures du soir. L'encombrement des voies ferrées et des retards notables ont occasionné des correspondances à Paris qui, dans leur acheminement sur les bureaux de poste des départements, mais toutes les mesures nécessaires sont prises pour atténuer, dans la mesure du possible, les retards causés par l'interruption des voies de communication.

Dans sa dernière séance, l'Académie française a reçu communication d'une lettre par laquelle M. Eugène Labiche a posé sa candidature en vue des prochaines élections. La réception de M. H. Taine a été définitivement fixée au jeudi 13 janvier. Celle de M. le duc d'Audiffret-Pasquier aura lieu dans le courant du mois de février.

REVUE DE LA PRESSE

LA DISSOLUTION ! LA DISSOLUTION !

« De mémoire d'homme il n'y a eu de situation ministérielle plus inextricable », s'écriait, il y a quelques jours, M. E. de Girardin.

Il avait, hélas ! bien raison. En fait, il n'y a aujourd'hui ni majorité, ni ministère. Il y a M. Gambetta et c'est tout. Ce peut-être beaucoup. Mais il serait bon qu'on parlât le savoir.

Il n'y a pas de majorité parce que M. Gambetta veut conserver le ministère. Il n'y a pas de ministère parce que M. Gambetta ne veut pas être ministre. Ce gouvernement-là serait vraiment à faire mourir de rire ceux qui le considéreraient avec désintéressement, ce que nous ne pouvons faire, nous Français, car il n'y a rien de prêt pour le remplacer et il nous ruine chaque jour davantage.

On va-t-on en arriver ? Quel est le jeu de M. Gambetta ? La dissolution s'impose à tous. Elle ne peut pas ne pas avoir lieu en 1880... bien sûr. Cette Chambre n'est plus possible. Est-ce à cause de l'insuffisance notoire de celle-ci, que M. Gambetta ne veut pas prendre les responsabilités d'un pouvoir qu'il exerce assis tranquillement sur les meubles de M. de Morny. On le dit. La raison est sans valeur.

Qui l'empêche, en effet, de devenir tout de suite le président du cabinet qui ferait la dissolution prochaine ? Ne recule-t-il pas plutôt devant les questions d'enseignement et d'amnistie ? N'entend-il pas laisser prudemment à d'autres la besogne ingrate de les trancher ? Ah ! si je faisais partie de la majorité de la Chambre, comme je me déferais de cette façon d'agir ! Comme je l'obligerais à changer de conduite en lui retirant ma voix lors des élections présidentielles en janvier prochain !

Et l'on ose encore parler de parlementarisme ! C'est grotesque, aussi grotesque que tout le reste.

Il n'y a plus rien ! rien ! Nous vivons sous le règne de l'impuissance la plus abominable qui ait jamais existé : un ministère sans majorité, une

majorité qui ne peut pas trouver un ministère, et au-dessus du ministère et de la majorité un homme qui résume tout, qui fait tout, qui mène tout, qui retient tout, et qui veut être tout et rien à la fois !

Et il se trouve un citoyen honorable, respecté, qui accepte la présidence d'une anarchie pareille ! Et ce citoyen qui trouve le temps de chasser à Marly et de jouer au billard à Paris, ce citoyen justement estimé pour son caractère droit et loyal, ne trouve pas un moment pour réfléchir et pour comprendre qu'il est indigne de lui de rester dans cette... « posture », suivant le mot de M. J. Ferry, que l'heure est venue pour lui de sommer M. Gambetta de quitter le pouvoir, de se faire, en un mot, une majorité parlementaire, sous peine de le dénoncer publiquement à la vindicte de ses concitoyens !

M. E. de Girardin propose un ministère Brisson-Floquet (que ferait ce ministère ? Rien de plus que le ministère Waddington-Ferry. Les derniers discours de ces deux députés en font foi. Tout au plus ceux-ci entreprendraient-ils de remplacer les fonctionnaires existants (que leurs amis et eux-mêmes avaient prudemment désignés aux ministres actuels) par d'autres fonctionnaires (que leurs amis et les ministres qu'ils remplaceraient leur désigneraient).

En définitive, c'est toujours M. Wittersheim, imprimeur du Journal officiel, qui serait le grand facteur de la République. Quelle comédie ! M. Gambetta lui-même ferait-il plus que MM. Brisson et Floquet ? Toute la question est là. Mais il ne veut pas le tenter.

La situation est dès lors inextricable. En pareille occurrence, il appartient seulement au pays de décider sans retard. Des élections générales sont devenues indispensables. Il n'est même plus possible de discuter les projets de ministres aussi... tombés que ceux que nous avons.

M. Gambetta ne veut pas être ministre. MM. Brisson et Floquet n'ont aucun programme qui les impose davantage que MM. Waddington et Ferry. Eh bien ! qu'on garde le ministère actuel, à défaut d'autre, et qu'on en finisse avec cette Chambre étonnante ! Qu'on vote le budget, qu'on vote le scrutin de liste et qu'on vote tout de suite après la question de la dissolution.

Cette dernière obtiendra sûrement une immense majorité.

Pour cela, je le répète, il n'est besoin de rien changer. M. Le Royer peut même rester ministre, si cela lui convient. Il n'y a plus qu'une manière d'en finir avec l'état de choses actuel : La dissolution ! la dissolution !

(1/2 ste) LÉONCE DÉTROTAT.

Un programme, S. V. P.

En fou sans règle et sans contrôle, Qu ne respecte rien, ma foi, Trisonnet à la sur l'épaule Des fareurs qui nous font la loi, Pads, à prix d'or, il s'est... mystère ! Assure la propriété Du programme qu'au ministère Dictera la majorité.

D'abord, docile comme un page, Tout le ministère au complet Lira ça que jour une page Du Manuel du bon valet. Puis, il apprendra comme on frotte, A l'aide de soins infinis, Le cuir grumeleux d'une botte, Le dessus des souliers vernis.

Frappant d'une façon civile Au seuil de chaque député, Ce ministère va-t-en ville, Tond les chiens et verse le thé. Servir sera sa loi chérie ; Ferry, garçon d'estaminet, Dirait bon à si quelqu'un lui criait : « Couchez là, petit cabinet ! »

Ce cabinet, bonne nature, Devra, rampant et paléin, Chauffer à la température Le bain que ne prend pas Tolain. Il époussetera les armoires, Et, scrupuleux dans son emploi, Il emplira les écritoires, Et videra... l'on sait bien quoi.

Lepère, qui n'est pas légué, N'osera plus, crainte d'affronts, caractère. Ce que j'entendais me parut si étrange, que je me mis à rire.

— Tu trouves cela bien bizarre, n'est-ce pas, qu'un chien puisse donner des leçons à un homme ? Et cependant rien n'est plus vrai. Réfléchis un peu. Admetts-tu qu'un chien subisse l'influence de son maître. — Oh ! bien sûr.

— Alors tu vas comprendre que le maître est obligé de veiller sur lui-même quand il entreprend l'éducation d'un chien. Ainsi suppose un moment qu'un instruisant Gapi je me sois abandonné à l'emportement et à la colère. Qu'aura fait Gapi ? Il aura pris l'habitude de la colère et de l'emportement. C'est-à-dire qu'en se modelant sur mon exemple, il se sera corrompu. Le chien est presque toujours le miroir de son maître ; et qui voit l'un, voit l'autre. Montre-moi ton chien, je dirai qui tu es. Le brigand a pour chien, un gredin ; le voleur, un voleur ; le paysan sans intelligence, un chien grossier ; l'homme poli et affable un chien amical.

Mes camarades, les chiens et le singe, avaient sur moi le grand avantage d'être habitués à paraître en public, de sorte qu'ils virent, arrivés le lendemain sans crainte. Pour eux ils s'agissaient de faire ce qu'ils avaient déjà fait cent fois, mille fois peut-être. Mais pour moi, je n'avais pas leur tranquille assurance. Que dirait Vitalis, si je jouais mal mon rôle ? Que diraient nos spectateurs ?

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 8 DÉCEMBRE

— 12 —

SANS FAMILLE

PREMIÈRE PARTIE

III

Mes yeux étonnés lui dirent que je ne le comprenais pas.

— J'entends par rôle ce que tu auras à faire dans cette représentation. Si je t'ai emmené avec moi, ce n'est pas précisément pour te procurer le plaisir de la promenade. Je ne suis pas assez riche pour cela. C'est pour que tu travailles. Et ton travail consistera à jouer la comédie avec mes chiens et Joli-Cœur.

— Mais je ne sais pas jouer la comédie ! m'écriai-je effrayé.

— C'est justement pour cela que je dois te l'apprendre. Tu penses bien que ce n'est pas naturellement que Gapi marche si gracieusement sur ses deux pattes de derrière, pas plus que ce n'est pour son plaisir que Doce dans à la corde. Gapi a appris à se tenir debout sur ses pattes, et Doce à apprendre aussi à danser à la corde. Ils ont même dû travailler beaucoup longtemps pour acquérir ces talents, ainsi que ceux qui les rendent d'habiles comédiens. Eh

bien ! toi aussi, tu dois travailler pour apprendre les différents rôles que tu joueras avec eux. Mettons-nous donc à l'ouvrage.

J'avais cette époque des idées tout à fait primitives sur le travail. Je croyais que pour travailler il fallait bêcher la terre, ou fendre un arbre, ou tailler la pierre, et n'imaginai point autre chose.

— La pièce que nous allons représenter, continua Vitalis, a pour titre le Domestique de M. Joli-Cœur ou le Plus bête des chiens n'est pas celui qu'on pense. Voici le sujet : M. Joli-Cœur a eu jusqu'à ce jour un domestique dont il est très-content, c'est Capi. Mais Capi devient vieux ; et, d'un autre côté, M. Joli-Cœur veut un nouveau domestique. Capi se charge de lui en procurer un. Mais ce ne sera pas un chien qu'il te donnera pour successeur, ce sera un jeune garçon, un paysan nommé Remi.

— Comme moi ?

— Non, comme toi ; mais toi-même. Tu arrives de ton village pour entrer au service de Joli-Cœur.

— Les singes n'ont pas de domestiques. — Dans les comédies ils en ont. Tu arrives donc, et M. Joli-Cœur trouve que tu as l'air d'un imbécile.

— Ce n'est pas amusant cela.

— Qu'est-ce que cela te fait, puisque c'est pour rire ? D'ailleurs, figure-toi que tu arrives véritablement chez un monsieur pour être domestique et qu'on te dit, par exemple, de mettre la table. Précisément en voici un qui doit servir dans notre représentation. Avance et dispose le couvert.

Sur cette table, il y avait des assiettes, un

verre, un couteau, une fourchette et du linge blanc.

— Comme je me posais ces questions, et restais les bras tendus, penché en avant, la bouche ouverte, ne sachant par où commencer, mon maître battit des mains en riant aux éclats.

— Bravo, dit-il, bravo, c'est parfait. Ton jeu de physionomie est excellent. Le garçon que j'avais avant toi prenait une mine fûtée et son air disait clairement : « Vous allez voir comme je fais bien la bête : tu ne dis rien, toi, tu es, ta naïveté est admirable. »

— Je ne sais pas ce que je dois faire.

— Et c'est par là précisément que tu es excellent. Demain, dans quelques jours tu sauras à merveille ce que tu devras faire. C'est alors qu'il faudra te rappeler l'embarras que tu éprouves présentement, et feindre ce que tu ne sentiras plus. Si tu peux retrouver ce jeu de physionomie et cette attitude, je te prédis le plus beau succès. Qu'est ton personnage dans ma comédie ? celui d'un jeune paysan qui n'a rien vu et qui ne sait rien ? Il arrive chez un singe et il se trouve plus ignorant et plus maladroit que ce singe ; de là mon sous-titre : « le plus bête des deux n'est pas celui qu'on pense ; » plus bête que Joli-Cœur, voilà ton rôle ; pour le jouer dans la perfection, tu n'auras qu'à rester ce que tu es, en es maintenant, mais comme c'est impossible, tu devras te rappeler ce que tu es et de feindre artificiellement ce que tu ne seras plus naturellement.

Le domestique de M. Joli-Cœur n'était pas une grande comédie, et sa représentation

ne prenait pas plus de vingt minutes. Mais notre répétition dura plus de trois heures ; Vitalis nous faisait recommencer deux fois, quatre fois, dix fois la même chose, aux chiens comme à moi.

Ceux-ci, en effet, avaient oublié certaines parties de leur rôle, et il fallait le leur apprendre de nouveau.

Je fus alors bien surpris de voir la patience et la douceur de notre maître. Ce n'était point ainsi qu'on traitait les bêtes dans mon village, où les jurons et les coups étaient les seuls procédés d'éducation qu'on employait à leur égard.

Pour lui, tant que se prolongeait cette longue répétition, il ne se fâcha pas une seule fois ; pas une seule fois il ne jura.

— Allons, recommençons, disait-il sévèrement, quand ce qu'il avait demandé n'était pas réussi ; c'est mal, Gapi ; vous ne faites pas attention, Joli-Cœur, vous serez grondé.

Et c'était tout ; mais cependant c'était assez.

— Eh bien, me dit-il, quand la répétition fut terminée, crois-tu que tu l'habitueras à jouer la comédie ?

— Je ne sais pas.

— Non, cela m'amuse.

— Alors tout ira bien ; tu as de l'intelligence, et tu es plus précieusement encadré par les chiens et le singe que par les hommes. Tu es habilement protégé. Tu n'auras qu'à te rappeler ce que tu es et de feindre artificiellement ce que tu ne seras plus naturellement.

mais il l'oublie aussitôt. D'ailleurs ce n'est jamais avec plaisir qu'il fait ce qu'on lui demande ; volontiers il se révolterait, et toujours il est contrarié. Cela tient à sa nature, et voilà pourquoi je ne me fâche pas contre lui : le singe n'a pas, comme le chien, la conscience du devoir, et par là il est très-inférieur. Comprends-tu cela ?

— Il me semble.

— Sois donc attentif, mon garçon ; sois docile ; fais de ton mieux ce que tu dois faire. Dans la vie, tout est là ?

Causant ainsi je m'enhardis à lui dire que ce qui m'avait le plus étonné dans cette répétition, c'était été l'inaltérable patience dont il avait fait preuve aussi bien avec Joli-Cœur et les chiens, qu'avec moi.

— On voit bien, me dit-il, que tu n'as vécu jusqu'à ce jour qu'avec des paysans durs aux bêtes et qui croient qu'on doit conduire celles-ci le bâton toujours levé. C'est là une erreur fâcheuse : on obtient peu de chose par la brutalité, tandis qu'on obtient beaucoup pour ne pas dire tout par la douceur. Pour moi, c'est en ne me fâchant jamais contre mes bêtes que j'ai fait d'elles ce qu'elles sont. Si je les avais battues, elles seraient craintives, et la crainte paralysait l'intelligence. Au reste en me laissant aller à la colère avec elles, je ne serais pas moi-même ce que je suis, et je n'aurais pas acquis cette patience à toute épreuve qui m'a gagné la confiance. C'est que qui instruit les autres, s'instruit soi-même. Mes chiens m'ont donné autant de leçons qu'ils en ont reçu de moi. J'ai développé leur intelligence, ils m'ont fermé le